

-K.H.-

RESIDENCE DU RUANDA.

TERRITOIRE D'ASTRIDA.-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

ASTRIDA , le 30 Décembre 1955.-
, de

RUANDA-URUNDI GEBIED



(1) N° *4649* / Just.

Réf. n° : 6218/D.14/D. du
22 Décembre 1955.-

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi

Aff. Karmali Hussein.

à KIGALI.-

Monsieur le Substitut du Procureur du Roi,

Me référant à votre lettre dont référence reprise en marge, j'ai l'honneur de vous faire tenir en/ annexe, copie de la lettre que j'ai adressée, en date du 9 décembre courant, à Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à Goma, au sujet de l'objet émarginé.

L'Administrateur de Territoire,
W.ANTONISSE *[Signature]*

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Kigali , le 22 Décembre 1955
, de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N° 6217 / D.I4/D

Réf. n° :

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

29.12.55
5858/Just.

S. H

Aff. KARMALI Hussein.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire
A S T R I D A.-

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de vous adresser copie de la
lettre que je reçois de Monsieur le Subproroi de Goma.
Je vous prie d'y donner une suite immédiate et
de me faire parvenir copie de votre réponse.

LE SUBSTITUT DU PROCUREUR DU ROI
A. DANSE



(1) N° 7 912 /VD/RMP 1548.-

Réf. n° :

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi
à
K I G A L I .-

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

Aff. KARMALI Hussein.-

N ° 7921/VD/RMP 1548 Transmis copie pour
information à Monsieur le Procureur du Roi
à Bukavu suite à sa lettre n° 13.655/P/RMP
1548 du 5 décembre 1955.-

Goma, le 10 décembre 1955

LE SSUBSTITUT DU PROCUREUR DU ROI
ED. VANDEPLAS.-

Monsieur le Substitut et Honoré Collègue,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance
que j'ai, par lettre n° 5188/VD, du 12 septembre 1955, in-
vité l'Officier de Police Judiciaire d'Astrida de recher-
cher un certain Rwamahindo, fils de Niambwe, dcd, et de
Ngungura, dcd, originaire du village Ikirwa C.I Niaruaya
territoire d'Astrida, marié à NtabizeraKundi, ayant ré-
sidé à Niamitaba, territoire de Masissi district du Nord-
Kivu, de race Munyaruanda-Umusindi.-

Je détiens en effet 5000 frs de D.I, lui
destinés.-

Malgré mon rappel n° 6954 du 5/II/1955, au-
cune réponse ne m'est parvenue.-

Puis-je vous demander de bien vouloir insis-
ter auprès de l'Officier de Police Judiciaire intéressé
pour qu'il donne suite.-

Veillez agréer, Monsieur le Substitut et
Honoré Collègue, l'expression de mes sentiments de par-
faite confraternité.-

LE SUBSTITUT DU PROCUREUR DU ROI
Ed. VANDEPLAS.-

(sé)

Pour copie certifiée conforme, Kigali le 23 Décembre 1955
LE SECRETAIRE DU PARQUET,
P. MAQUESTRIAU



TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

ASTRIDA , le 9 Décembre 1955.-
de _____

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N° 4369/Just.

Réf. n° : 5188/VD/RMP.1548 du
12 septembre 1955.-

Annexe
Bijlage

Objet
Voorwerp

Af.KARMALI Hussein.

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi

à G O M A .-

Monsieur le Substitut du Procureur du Roi,

En réponse à votre lettre rappelée en marge,
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance, que d'après
l'enquête menée par son sous-chef, le nommé RWAMIHINDO, qui
a, dans le temps, habité la région de Nyamitaba, n'a jamais
rejoint sa colline d'origine, après avoir quitté le Gishari.

L'Officier de Police Judiciaire,
A. GILLET.,

-.K.H.-
RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.-

ASTRIDA, le 25 Novembre 1955.

IMPAMVU:
Gushaka Rwamihindo.

N° 1814 /A.I.

Ku Mutware w'Umusozi MUTABARUKA.-

Ndakumenyesha ko nkwi butsa gushubiza baruwa yanjye n° 1698/A.I.
yo kuli 9 Novembri 1955 nakubwiragamo gushaka umuntu witwa RWAMIHINDO wahoze
i Gishari ukazamunyohereza .Nzabone igisubizo cyawe kuli 30.12.1955.

L'Administrateur de Territoire,
W.ANTONISSEN.,

Maramubonye ntabwo ariwe ashakaye kuburyo byose
Mutabaruka

-K.H.-
RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.-

ASTRIDA, le 25 Novembre 1955.

IMPAMVU:
Gushaka Rwamihindo.

N° 1814 /A.I.

Ku Mutware w'Umusozi MUTABARUKA.-

Ndakumenyeshya ko nkwi butsa gushakira baruwa yanjye n° 1698/A.I.
yo kuli 9 Novembri 1955 nakubwiragamo gushakira umuntu witwa RWAMIHINDO wahoze
i Gishari ukazamunyohereza .Nzabone igisubizo cyawe kuli 30.12.1955.

L'Administrateur de Territoire,
W.ANTONISSEN.,



-.K.H.-
RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

ASTRIDA, le 9 Novembre 1955.

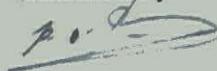
IMPAMVU:
Gushaka Rwamihindo

N° 1698 /A.I.

Ku Mutware w'Umusozi Mutabaruka.

Ndakumenyesha ko utegetswe kuzashakisha ku musozi Kirwa umuntu witwa RWAMAHINDO, mwene Nyambwe na nyina Ngungura, ufite umugore witwa Ntibazerukundi, wahoze atuye i Nyamitaba wamubona ukamunyohereza wamubura kandi ukabimenyesha mu minsi mike.

Pour l'Administrateur de Territoire,
L'Administrateur Territorial Assistant,
A. GILLET.,



-.K.H.-
RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

ASTRIDA, le 9 Novembre 1955.

IMPAMVU:
Gushaka Rwamihindo

N° 1698 /A.I.

Ku Mutware w'Umusozi Mutabaruka.

Ndakumenyesha ko utegetswe kuzashakisha ku musozi Kirwa umuntu witwa RWAMAHINDO, mwene Nyambwe na nyina Ngungura, ufite umugore witwa Ntibazerukundi, wahoze atuye i Nyamitaba wamubona ukamunyohereza wamubura kandi ukabimenyesha mu minsi mike.

Pour l'Administrateur de Territoire,
L'Administrateur Territorial Assistant,
A. GILLET.,

P.O. d.

CONGO BELGE — BELGISCH CONGO

Direction Générale — Algemene Directie.

Direction — Directie.

Goma
Leopoldville, le 12 septembre 1955.
Leopoldstad, de

(1) N°5.188/VD/RMP.1548.

A Monsieur l'Officier de Police Judiciaire

à

A S T R I D A.

Ref. n° :

Annexe

Bijlage

Objet

Voorwerp

29.9.55
3853/Just.

Aff. KARMALI Hussein.

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

J'ai l'honneur de vous prier de me faire savoir si le nommé RWAMAHINDO, fils de Niambwe, dcd, et de Ngungura, dcd, originaire du village Ikirwa, C.I. Niaruaya, Territoire d'Astrida, marié à Ntabizerakundi, ayant résidé à Nyamitaba, (Masisi) de race Munyarwanda (Umusindi) est revenu dans sa région d'origine.

Il ressort de renseignements me fournis par l'autorité Territoriale de Masisi, poste de Mihanga, qu'il en serait ainsi.

L'Officier de Police Judiciaire de ce poste détient 5.000 frs revenant à titre de D.I. au précité.

Une suite urgente m'obligerait.

Le Substitut du Procureur du Roi,
Ed. VANDEPLAS.,

CONGO BELGE — BELGISCH CONGO

Goma
Léopoldville, le 13 décembre 1955.
Léopoldstad, de

.....Direction Générale — Algemene Directie

.....Direction — Directie

(1) N° 947/V/RMP.1548.-

A Monsieur l'Officier de Police Judiciaire

Réf. n° :

Annexe

Bijlage

Objet

Voorwerp

Hussein

à

A S T R I D A

Aff. Karmali Hussein.-

20.12.55
5691/Just.

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

Suite à votre lettre n°4047/Just. du 21.11.1955, signée, Strybos, j'ai l'honneur de vous adresser en annexe copie de la lettre n°5188/VD.RMP.1518 du 12.9.1955.-

Veillez y répondre d'urgence.-

Le Greffier, J.VERMANDERE.



Goma, le 12 septembre 1955

N*5.188/VD/RMP.1548.-

A Monsieur l'Officier de Police Judiciaire

à

A S T R I D A

Monsieur l'Officier de Pplice Judiciaire,

J'ai l'honneur de vous prier de me faire savoir si le nommé RWALAHINDO, fils de Niambwe, dcd, et de Ngungura, dcd, originaire du village Ikirwa, C.I. Niaruaya territoire d'Astrida, marié à Ntabizerekundi, ayant résidé à Nyamitaba (Masisi) de race Munyaruanda (Umusindi) est revenu dans sa région d'origine.-

Il ressort de renseignements me fournis par l'autorité Territoriale de Masisi, poste de Mihanga qu'il en serait ainsi.-

L'Officier de Police Judiciaire de ce poste détient 5.000 frs revenant à titre de D.I. au précité

Une suite urgente m'obligerait.

Le Substitut du Procureur du Roi,
Sé/Ed.VANDEPLAS

BUN/I.-

Astrida

21 novembre 1955

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

4047. /Just.-

A Monsieur le Substitut du
Procureur du Roi

à

~~KIGALI~~ GOMA

Monsieur le Substitut,

Suite à votre lettre n°6954/VD/RMP
1548 du 5 novembre 1955, j'ai l'honneur de vous
demander de vouloir bien m'envoyer une copie
de votre lettre 5188/V.D/ du 12 septembre 1955, l'original
ayant été égaré dans les bureau du territoire.-

L'Officier de Police Judiciaire,
A. STRIJBOS.,



A/R

S

GCMA, le 5 novembre 1955.

NR 6 954 /VD /RMP 1548

A Monsieur l'Officier de Police Judiciaire

ASTRIDA

5179/just.

17-11-55.

KARFALI Hussein

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

Je vous prie de vous rappeler NR 5179. (ma let-
tre n° 5 188/VD du 12-9-1955)

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

Prière de s'y tenir avec suite urgente à la présente
pour l'ordre de la justice.

Le Substitut du Procureur du Roi,

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

A. El-Hadi ✓